

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input type="checkbox"/>            | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     |   |

LE

**Naturaliste Canadien**

Bulletin de recherches, observations et découvertes se rapportant  
à l'Histoire Naturelle du Canada

---

TOME ONZIÈME

L'ABBÉ L. PROVANCHER, Rédacteur-Propriétaire

---



21792

QUÉBEC  
C. DARAEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1879

LE

# Naturaliste Canadien

Vol. XI. CapRouge, Q., JANVIER 1879. No. 121

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

## AGENCE.

Notre imprimeur, M. C. Darveau, sera dorénavant le seul de la cité de Québec, autorisé à agir comme notre agent, à recevoir des argents pour nous et à en donner quittance.

## LE MICROSCOPE BIJOU.

A part les microscopes composés, qui sont toujours de haut prix et qui requièrent une certaine pratique pour en faire usage, le petit microscope que nous offrons en prime, peut répondre à tous les besoins que l'on peut avoir de voir des objets notablement grossis.

Voici la manière d'en faire usage.

Mouillez la lentille plane à l'une des extrémités de manière à y faire adhérer le petit objet que vous voulez examiner, et mettant votre œil à l'autre extrémité, sur la lentille convexe, tournez-vous à la lumière, vous verrez alors l'objet immensément amplifié. Ou bien, surtout si l'objet est trop étendu, tournez l'instrument de bout, appliquez votre œil à la lentille plane, et tenant l'objet à peu près à trois quarts de pouce de distance, vous pourrez l'examiner successivement dans ses différentes parties.

On nous a demandé si la loupe était préférable au microscope ?

Voici notre réponse.

La loupe est certainement d'un usage plus général, car bien qu'elle donne un moins fort grossissement, elle embrasse un champ plus vaste qui permet de saisir l'ensemble de la plupart des objets que l'on veut examiner. Pour ceux qui ont besoin de connaître des détails plus précis, comme la composition des pierres, la distinction des

organes les plus petits des fleurs, des insectes etc., le microscope est préférable, puisqu'il donne un plus fort grossissement quoique sur une étendue plus restreinte.

On peut encore se servir du microscope comme d'un miroir ardent et produire, lorsque le soleil brille, une chaleur assez intense pour allumer un cigare.

## FAUNE CANADIENNE.

### LES INSECTES.—HYMÉNOPTÈRES.

(Continué de la page 365 du Vol. X).

#### 2 Gen. HOPLISMÈNE. *Hoplismenus*, Grav.

Ce sont des Ichneumons avec les différences qui suivent: Ecusson toujours convexe, souvent même pyramidal; carènes du métathorax s'allongeant en pointes mousses aux angles. Antennes généralement longues et souvent même assez grêles dans les ♂. Pour tout le reste, semblables aux Ichneumons, présentant la même apparence extérieure et ayant aussi les mêmes habitudes.

Trois espèces rencontrées, dont une nouvelle.

Abdomen entièrement noir .....	1. <b>morulus</b> .
Abdomen noir et roux .....	2. <b>scutellatus</b> .
Abdomen entièrement roux .....	3. <b>impar</b> , n. sp.

1. **Hoplismène négrillon**. *Hoplismenus morulus*, Say. Am. Ent. i, p. 377 (*Ichneumon calcaratus*, Prov. Nat. vii, p. 49, ♂).

♂—Long. .68 pouce. Noir, pattes jaunes. La face au dessous des antennes, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, l'écusson, une ligne en avant des ailes antérieures et une autre au dessous, d'un jaune pâle. Chaperon avec 2 points enfoncés noirs à ses angles supérieurs. Antennes longues, sétacées, noires. Thorax opaque, très finement ponctué, avec 2 lignes enfoncées sur le dos du mésothorax, les lobes latéraux à leur angle antérieur près de ces lignes portant quelques stries transversales. Ecusson très saillant, conique, jaune. Ailes fortement enfumées, l'aréole avec 2 taches hyalines, la 2e récurrente en portant aussi 2, et la nervure moyenne une; écailles brunâtres stigma roussâtre. Métathorax avec 2 fortes pointes mousses à ses angles postérieurs, strié transversalement en arrière, aréole centrale moyenne, arrondie en avant. Pattes jaunes, les hanches et les trochantirs noirs, tachés de jaune à leur extrémité aux 4 pattes antérieures; cuissés

postérieures noires, jaunes seulement à leur extrémité. Abdomen noir, opaque, en ovale allongé, finement ponctué excepté à l'extrémité, ses segments resserrés aux sutures; gastrocelles profonds, obliques; post-pétiole indistinctement aciculé.—PC.

**2. Hoplismène scutellé.** *Hoplismenus scutellatus*, Prov. Nat. vii, p. 78, ♂; *Ichneumon scut.* Prov.

♂—Long. .44 pouce. Noir, abdomen roux, orbites antérieurs, face au-dessous des antennes, mandibules, palpes, scape en dessous, le collier en dessus, une ligne au dessous des ailes antérieures avec un point en avant, l'extrémité de l'écusson avec les tarsi, d'un jaune blanc. Antennes longues, droites, noires en dessus, rousses en dessous. Thorax opaque, très finement ponctué, impressionné en avant; écusson profondément creusé en avant et s'élevant en arrière en une carène transversale se reliant par les côtés au dos du mésothorax; métathorax grossièrement strié en arrière, à aréole petite, semi-circulaire et portant deux fortes épines sur les côtés. Pattes rousses, hanches noires, les 4 antérieures tachées de jaune en dessous, jambes postérieures noires avec un anneau roux près de la base, extrémité des cuisses aussi noire; tarsi blancs, le 1er article des postérieurs noir à la base. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma noir. Abdomen court, en ovale, opaque, d'un roux foncé y compris le 1er segment, l'extrémité noire à partir du 4e segment, le 1er segment long, fort, finement aciculé et bicaréné en arrière.

La coloration de la femelle est exactement la même que celle du ♂, avec les antennes portant un anneau pâle au milieu. Cette espèce est très remarquable par la forme de son écusson et ses tarsi blancs.—PC.

**3. Hoplismène sans-pareil.** *Hoplismenus impar*, nov. sp.

♂—Long. .50 pce. Noir-opaque avec l'abdomen roux; la face, les antennes, les palpes, le thorax, les pattes, tout noir sans aucune tache. Chaperon luisant, relevé en bosse à son bord antérieur; Antennes longues, très grêles, à articles allongés, le scape stipité et échancré en dessus. Mésothorax à lobes séparés par des sillons bien distincts, le lobe médian portant en outre des autres sillons longitudinaux, et chacun des lobes latéraux en portant aussi un semblable. Ailes fuligineuses, nervures et stigma noir. Métathorax uniformément ponctué, peu scabre, son aréole centrale très petite, subtriangulaire, ses angles postérieurs se terminant par un mucron assez allongé. Écusson soulevé, poli, brillant. Pattes longues et fort grêles. Abdomen fort, robuste, entièrement rouge, à l'exception du pédicelle, le post-pétiole élargi, poli, brillant; les gastrocelles obsolètes.—R.

Espèce s'écartant notablement de ses congénères ; pourrait peut-être appartenir à un autre genre.

3. Gen. **AMBLYTELE**. *Amblyteles*, Wesm.

Même forme que dans les Ichneumons proprement dits, à l'exception de l'abdomen dont l'extrémité est toujours plus ou moins obtuse, le dernier segment ventral n'étant pas rétracté comme dans les premiers. Ce caractère bien distinct dans les ♀ est souvent difficile à distinguer dans les ♂. Chez ces derniers, la face ventrale présente aussi un pli longitudinal, mais ce pli se borne d'ordinaire au 2<sup>e</sup> ou aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> segments, le reste étant uni.

Presque toutes les espèces de ce genre ont été primitivement décrites sous le nom d'Ichneumon.

Nous donnons, comme pour les Ichneumons proprement dits, une clef distincte pour chaque sexe pour l'identification des espèces. 19 espèces rencontrées.

*Clef pour la distinction des espèces.*

**FEMELLES.**

- |   |                         |
|---|-------------------------|
| 1(9) Abdomen noir ou bleu ;                           |                         |
| 2(5) Pattes noires, jambes postérieures sans taches ; |                         |
| 3(4) Extrémité de l'abdomen immaculée ; écusson noir. | <b>1. exultus.</b>      |
| 4(3) Extrémité de l'abdomen tachée de blanc ;         |                         |
| écusson blanc.....                                    | <b>2. tetricus.</b>     |
| 5(6) Pattes noires ; jambes postérieures avec un an-  |                         |
| neau blanc.....                                       | <b>3. perluctuosus.</b> |
| 6(5) Pattes rousses ;                                 |                         |
| 7(8) Abdomen fusiforme.....                           | <b>7. Ormenus.</b>      |
| 8(7) Abdomen grêle, étroit.....                       | <b>8. Belangeri.</b>    |
| 9(12) Abdomen noir avec bandes jaunes ;               |                         |
| 10(11) Segments 2 et 3 avec une large bande jaune     |                         |
| à la base.....  | <b>9. bifasciatus.</b>  |
| 11(10) Segments 2 et 3 ferrugineux, jaunes à la base, |                         |
| le sommet des autres segments étroite-                |                         |
| ment bordé de jaune.....                              | <b>10. robustus.</b>    |
| 12(9) Abdomen roux et noir ;                          |                         |
| 13(14) Extrémité de l'abdomen noire.....              | <b>11. rufizonatus.</b> |
| 14(13) Extrémité de l'abdomen ferrugineuse ;          |                         |

- 15(20) Tête et thorax, noir ou bleu ;  
 16(19) Post-pétiole aciculé ; article 3 des antennes  
 beaucoup plus long que 4 ;  
 17(18) Thorax noir-foncé..... **14. detritus.**  
 18(17) Thorax bleu d'acier..... **15. semicæruleus.**  
 19(16) Post-pétiole scabre ; articles 3 et 4 des an-  
 tennes égaux..... **16. indistinctus.**  
 20(15) Tête et thorax plus ou moins ferrugineux ;  
 21(22) Antennes à article 3 deux fois plus long  
 que large, les suivants moniliformes ou  
 carrés ; le thorax en dessous et le méta-  
 thorax généralement noir ; abdomen gé-  
 néralement entièrement ferrugineux,  
 excepté quelquefois bordé de noir à la  
 base des premiers segments..... **18. subrufus.**  
 22(21) Antennes à article 3, trois fois plus long que  
 large, les suivants à peu près 2 fois plus  
 longs que larges ; thorax ferrugineux  
 avec les sutures noires ; segments ab-  
 dominaux plus ou moins noirs à la base... **19. suturalis.**

## MALES.

- 1(4) Abdomen noir ou bleu, sans taches ;  
 2(3) Abdomen noir, le segment 2 pas plus gros-  
 sièrement ponctué à la base que dans  
 le reste..... **5. ultus.**  
 3(2) Abdomen noir-bleu, le segment 2 grossière-  
 ment et longitudinalement rugueux au  
 milieu de sa base..... **6. Stadaconensis.**  
 4(5) Abdomen noir, taché de blanc à l'ex-  
 trémité..... **4. improvisus.**  
 5(8) Abdomen noir, segments 2 et 3 plus ou  
 moins ferrugineux à la base ;  
 6(7) Pattes postérieures jaunes, hanches noires. **12. Quebecensis**  
 7(6) Pattes postérieures noires, hanches noires  
 variées de blanc..... **13. electus.**  
 8(5) Abdomen ferrugineux, le 1er segment quel-  
 quefois noir..... **17. nubivagus.**

**1. Amblytele poli.** *Amblyteles excultus*, Cress. Trans.  
 Am. Ent. Soc. i, p. 293, ♀ ; *Ichneumon exc.* Cr.

♀—Long. .50–.60 pce. Noir ; un anneau aux antennes, avec les  
 jambes antérieures en avant, blanc-jaunâtre. Antennes fortes, l'article

3 plus de deux fois la longueur de 4. Thorax brillant, finement ponctué, sans taches (quelquefois une ligne pâle obsolète sur les bords latéraux du prothorax); écusson poli, brillant, légèrement convexe (quelquefois avec une tache blanche peu apparente au sommet). Aréole centrale du métathorax en carré. Ailes plus ou moins fuligineuses, les nervures et le stigma noirs. Abdomen allongé, sans tache, avec teinte de bleu plus ou moins prononcée, le post-pétiole aciculé de même que le milieu de la base du 2e segment, les segments terminaux polis, sans punctuations.—PC.

**2. Amblytèle sombre.** *Amblyteles tetricus*, Prov. Nat. ix, p. 10, ♀ ♂.

♀—Long. .62 pouce. Noir, densément ponctué, brillant, le chaperon avec une fossette de chaque côté. Antennes courtes, légèrement enroulées, avec un large anneau blanc au milieu. Écusson poli, brillant, blanc. Métathorax à lignes soulevées peu prononcées, l'aréole centrale en carré transversal. Ailes passablement obscures, nervures noires, stigma quelque peu roussâtre. Pattes noires, les jambes antérieures avec une tache blanche oblique en dedans, plus petite sur les intermédiaires. Abdomen robuste, le premier segment aciculé au milieu à l'extrémité, les trois derniers bordés de blanc à leur sommet. Tarière quelque peu sortante; ♂ avec la tache blanche des jambes intermédiaires obsolète.—PC.

Les taches blanches de ses pattes et de son abdomen le distinguent surtout du précédent.

**3. Amblytèle très-sombre.** *Amblyteles perluctuosus*, Prov. Nat. ix, p. 10, ♀.

♀—Long. .52 pouce. Noir; une ligne en dedans des yeux, une autre au dessous de l'insertion des ailes antérieures, les bords latéraux du prothorax avec l'écusson, blanc. Antennes assez longues, légèrement enroulées, avec un anneau blanc au milieu. Thorax finement ponctué, le métathorax plus fortement, avec les lignes soulevées bien distinctes, l'aréole centrale arrondie en avant. Ailes hyalines, faiblement enfumées, nervures brunes, stigma roussâtre. Pattes noires, toutes les jambes avec un anneau blanc un peu au-dessous de la base. Abdomen allongé, densément ponctué, poli et brillant à l'extrémité, noir, les segments terminaux bleuâtres.—C.

Espèce bien distincte par les anneaux blancs de ses jambes.

**4. Amblytèle dépourvu.** *Amblyteles improvisus*, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. i, p. 296, ♂; *Ichneumon imp.* Cr.

♂—Long. 55—.60 pce. Noir, subopaque ; la face et le chaperon blancs, tous deux avec une large bande noire au milieu, un anneau aux antennes, le scape en dessous, les écailles alaires, une ligne en avant, une autre au-dessous, l'écusson, l'extrémité des cuisses antérieures, leurs jambes et leurs tarses, la moitié basilaire des jambes intermédiaires et de leurs tarses, et un anneau à la base des jambes postérieures, blanc. Antennes longues, grêles. Aréole centrale du métathorax en carré, brillante. Ailes sub-hyalines. Abdomen allongé, étroit, brillant à l'extrémité, le bord apical du 6e segment avec une grande tache sur le 7e, blanc.—PC.

Bien distinct des précédents par sa coloration.

5. **Amblytèle vengé.** *Amblyteles ultus*, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. i, p. 295, ♂ ; var. *rogalis*, Cress. ; *Ichneumon ultus*, Cress.

♂—Long. 60—.65 pce. Noir, opaque, la face, le chaperon, le scape en-dessous, les écailles alaires, une ligne en avant avec une autre au-dessous, l'écusson, le post-écusson, une tache à la base du métathorax, avec une autre plus petite sur ses angles postérieurs, toutes les hanches excepté les postérieurs en dedans, l'extrémité des 4 cuisses antérieures, toutes les jambes excepté les postérieures à l'extrémité, tous les tarses excepté les postérieurs à l'extrémité de leurs articles, blanc. Antennes longues, grêles, subdentées, sans anneau blanc. Ecusson convexe, ponctué. Aréole centrale du métathorax en carré, souvent tachée de blanc. Ailes subhyalines, le stigma brun-roussâtre. Abdomen allongé, densément ponctué, le post-pétiole bicaréné et auriculé, les gastrocelles profonds.—C.

Taches blanches très variables dans leur étendue et leur disposition.

6. **Amblytèle de Stadacona.** *Amblyteles Stadaconensis*, Prov. Nat. vii, p. 50, ♂ ; *Ichneumon Stad.* Prov.

♂—Long. .63 pouce. Noir brillant ; face et chaperon, blanc avec une grande tache triangulaire noire au-dessus du chaperon ; le scape en dessous, avec l'écusson, blanc jaunâtre. Antennes moyennes, subdentées. Thorax ponctué, brillant, avec une courte pubescence grisâtre ; métathorax à lignes soulevées très distinctes, strié transversalement en arrière, à aréole centrale presque carrée ; écusson proéminent, pubescent, blanc. Ailes hyalines, plus ou moins enfumées à partir de la base ; nervures et stigma, noir ; aréole pentagonale. Pattes noires, les 4 hanches antérieures avec une tache blanche en dessous : les cuisses antérieures en avant, les intermédiaires à l'extrémité, les 4 jambes antérieures excepté une ligne noire en arrière, leurs tarses an-

térieurement excepté à l'extrémité, blanc-jaunâtre ; pattes postérieures noires, les jambes avec une tache blanche en arrière de la base. Abdomen allongé, légèrement déprimé, d'un noir bleuâtre, densément ponctué, les derniers segments brillants, le 1er segment bicaréné avec des stries longitudinales très distinctes vers l'extrémité, le 2e grossièrement annelé au milieu de sa base ; les segments apicaux polis, brillants, avec une teinte bleue bien prononcée.—AC.

Les sculptures de ses segments abdominaux basilaires le distinguent particulièrement de l'*ultus*.

**7. Amblytèle prompt.** *Amblytelts Ormenus*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 141, ♀ ; *Ichneumon Orm.* Cress.

♀—Long. .55 pce. Noir avec les pattes ferrugineuses. Antennes longues, enroulées, sans anneau pâle. Thorax densément ponctué ; écusson poli, brillant ; aréole centrale du métathorax en carré long. Ailes subhyalines, les nervures noires, le stigma fauve, le costa avec les écailles alaires, jaune-roussâtre. Pattes jaune-roussâtre ou ferrugineuses, les hanches avec l'extrémité des jambes postérieures et leurs tarses, noir. Abdomen fusiforme, finement ponctué à la base, poli, brillant à l'extrémité, le post-pétiole très finement aciculé, les gastrocelles profonds, obliques.—AC.

Ses pattes fauves le distinguent à première vue de tous les précédents.

**8. Amblytèle de Bélanger.** *Amblyteles Belangeri*, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. vi, p. 190, ♀.

♀—Long. .56 pce. Noir avec les pattes fauves. Antennes longues, grêles, pâles en dessous à l'extrémité. Ailes hyalines-jaunâtres. Pattes fauves, les hanches, l'extrémité des jambes postérieures avec leurs tarses, noir. Abdomen très étroit, acuminé et subcomprimé à l'extrémité, d'un noir foncé, immaculé, poli à l'extrémité.—R.

Semblable au précédent par sa coloration, mais avec les antennes beaucoup plus grêles et l'abdomen de moitié moins large. Appartient probablement au sous-genre *Limerodes* de Wesmael.

**Amblytèle en deuil.** *Amblyteles luctus*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iv, p. 250 ; *Ichn. tenebrosus*, Cr. (*nec* Wesmael) id iii, p. 145, ♂ ; *Ichn. mellipes*, Cr. Trans. Am. Ent. Soc. i, p. 295, ♂.

♂—Long. .63 pce. Noir ; la face, les mandibules, les palpes, les écailles alaires, une ligne en dessous, une autre en avant, le scape en dessous, l'écusson, les trochantins et les hanches des 4 pattes anté-

rieures, jaune-pâle; le reste des pattes à l'exception des hanches postérieures qui sont noires, d'un beau jaune-miel. Antennes longues, noires. Le métathorax avec une aréole centrale en carrée arrondie en avant. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma brun-roussâtre. Abdomen allongé, cylindrique, quelquefois tout noir et d'autres fois avec les segments 2 et 3 plus ou moins tachés de jaune. Gastrocelles grands, profonds.—PC.

**9. Amblytèle à-2-bandes.** *Amblyteles bifasciatus*, Prov. Nat. vii, p. 75, ♀; *Ichneumon bif.* Prov.

♀—Long. .42 pouce. Noir; milieu de la face d'un noir ferrugineux; orbites jusque sur le vertex, mandibules et palpes, jaunes. Antennes noires avec un anneau jaune vers le milieu, fortement enroulées. Thorax finement ponctué, le collier en dessus, les écailles alaires, la suture des bords du mésothorax en avant, une petite ligne au dessous des ailes antérieures, jaune; écusson plat, poli, jaune. Métathorax à carènes bien distinctes. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma fauve. Pattes noires, tarses roussâtres, un anneau blanc aux six jambes un peu au dessous de la base, les jambes antérieures roussâtres aux extrémités. Abdomen large, convexe, poli, brillant, noir avec une large bande blanche à la base des segments 1 et 2; celle sur le 2e ne touchant pas tout-à-fait la base et irrégulière en arrière, les 3 derniers segments tachés de blanc en dessus; tarière apparente. Les jambes postérieures portant des poils sub-épineux vers l'extrémité.—R.

**10. Amblytèle robuste.** *Amblyteles robustus*, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. i, p. 298, ♀; *Ichneumon rob.* Cress.

♀—Long. .63 pce. Noir, robuste; les orbites antérieurs dilatés intérieurement, le milieu des antennes, les écailles alaires, une ligne au dessous, l'écusson, les trochantins, les 4 jambes antérieures avec leurs tarses, les postérieures excepté à l'extrémité, jaune. Milieu de la face brunâtre, chaperon ferrugineux, brunâtre au bord. Antennes longues, fortes à la base, grêles à l'extrémité, tricolores, rousses à la base, jaunes au milieu et noires à l'extrémité. Écusson poli, plat. Aréole centrale du métathorax presque ronde. Ailes hyalines-jaunâtres, nervures et stigma ferrugineux. Les hanches noires, les 4 antérieures tachées de jaune en dessous. Abdomen robuste, convexe, comprimé à l'extrémité, le 1er segment noir, les 2e et 3e avec leur moitié basilaire jaune, le reste brun-ferrugineux, les autres segments noirs avec leur bord postérieur jaune.—R.

Assez rapproché de l'*Ichneumon jucundus*, quoique distinct.

**11. Amblytèle zoné-de-roux.** *Amblyteles rufizonatus*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 183, ♀; *Ichneumon rufiz.* Cress. (*Ich. Marianapolitanensis*, Prov. Nat. vii, p. 81, ♀).

♀—Long. .55 pouce. Face finement ponctuée, entièrement noire. Antennes brunâtres, avec un anneau blanc au milieu, assez longues, à peine enroulées. Ecailles alaires brunâtres; écusson convexe, obscurément taché de roux; métathorax ponctué, à aréole centrale sub circulaire. Ailes légèrement enfumées, nervures et stigma brunâtres. Pattes noires, les antérieures jaunâtres en avant. Abdomen noir avec les segments 2 et 3 entièrement roux, le 1er segment finement aciculé au sommet.—AC.

**12. Amblytèle de Québec.** *Amblyteles Quebecensis*, Prov. Nat. vii, p. 77, ♂; *Ichneumon Queb.* Prov.

♂—Longueur. .62 pouce. Noir; la face, les orbites antérieurs, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, les écailles alaires, une ligne au dessous avec la ligne suturale en avant, et l'écusson, d'un jaune pâle. Antennes longues, noires, lisses. Thorax distinctement ponctué; métathorax à aréole centrale en carré allongé, arrondie antérieurement. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma fauve. Jambes rousses, hanches postérieures noires, les 4 antérieures avec leurs trochantins, jaune, extrémité des jambes postérieures, noire. Abdomen allongé, étroit, opaque, noir, les segments 2 et 3 d'un roux foncé avec une bande noire à leur bord postérieur, le 4e quelquefois teint de roussâtre à la base, le premier segment bi-caréné et aciculé au sommet; gastrocelles tout-à fait latérales.

La bande noire au sommet du 2e segment abdominal remonte quelquefois jusqu'à la base, avec teinte de roux qu'elle laisse entrevoir.

**13. Amblytèle choisi.** *Amblyteles electus*, Cress. Trans. Am. Ent. Soc. i, p. 304, ♂; *Ichneumon elec.* Cress. *Ich. nitidus*, Prov. Nat. vii, p. 79, ♂)

♂—Long. .45 pouce. Noir, brillant, finement ponctué. La face au dessous des antennes, le chaperon, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, le collier en avant, les écailles alaires, une forte ligne sur les bords latéraux du prothorax, une ligne au dessous des ailes antérieures, l'écusson et le post-écusson, le dessus du métathorax avec une petite tache détachée de chaque côté, d'un blanc d'ivoire. Antennes noires, fortement dentées en dessous. Ailes hyalines, nervures brunes, stigma noir. Pattes blanches, les trochantins et les cuisses des 2 paires antérieures, les cuisses postérieures avec leurs trochantins et

les extrémités de leurs jambes et de leurs tarses, noir. Abdomen convexe, opaque, finement ponctué ; le 1er segment noir, avec 2 petites taches blanches sur le pédicule, finement aciculé à l'extrémité ; segments 2, 3, et 4 d'un jaune orange, le 4e marginé de noir à l'extrémité, le reste de l'abdomen noir ; dessous même coloration qu'en dessus. AC.

Assez rapproché du *rufizonatus*, mais s'en distinguant toujours facilement par l'anneau blanc de ses antennes et ses autres taches blanches.

**14. Amblytèle usé.** *Amblyteles detritus*, Brullé. Hym. iv, p. 302, *Ichneumon Syphax*, Cress.

♀—Long. .50-.60 pce. Noir avec l'abdomen rouge. Face finement ponctué, une tache roussâtre peu apparente sur le vertex en dedans de chaque œil. Antennes longues, un peu grêles, avec un petit anneau pâle en dessus seulement. Thorax densément ponctué, les flancs polis, brillants ; écusson convexe, poli, brillant. Aréole centrale du métathorax en carré arrondi en avant. Ailes subhylines, les nervures et le stigma, noir. Pattes noires, les jambes antérieures obscurément ferrugineuses en avant. Abdomen fusiforme, entièrement rouge à partir du 2e segment ; le post-pétiole finement aciculé, les gastrocelles profonds.—AC.

**15. Amblytèle semi-bleu.** *Amblyteles semicæruleus*, Cress. Ent. Soc. Phil. Proc. i, p. 302, ♀.

♀—Long. .50 pce. Robuste ; la tête, le thorax et la base de l'abdomen, bleu-foncé, avec une pubescence pâle, fine et courte. Les orbites antérieurs pâles. Un anneau aux antennes, une tache en avant des écailles alaires, avec une tache sur l'écusson, blanc. Antennes noires à la base, blanches au milieu et brunes à l'extrémité. Métathorax rugueux, l'aréole centrale grande, en carré, mal définie. Ailes hyalines jaunâtres, les nervures et le stigma, noir. Pattes bleues, les antérieures pâles en avant ; l'extrémité des cuisses postérieures avec leurs tarses, ferrugineux. Abdomen ovale-oblong, le 1er segment bleu-foncé, les autres d'un roux ferrugineux, polis à l'extrémité.—R.

Sa couleur bleue empêche de le confondre avec le précédent.

**16. Amblytèle indistinct.** *Amblyteles indistinctus*, Prov. Nat. vii, p. 75, ♀ ; *Ichneumon indist.* Prov.

♀—Long. .52 ponce. Thorax noir, abdomen rouge. Tête toute noire. Antennes longues, noueuses, à peine enroulées à l'extrémité, noires avec un large anneau blanc en dessus à partir du septième ar-

tièle. Thorax entièrement noir, brillant, uniformément et densément ponctué. Ecusson plat, peu ponctué, avec une grande tache blanche (tout noir dans un autre individu). Ailes sub-hyalines, légèrement fuligineuses, nervures et stigma, noir; aréole subtriangulaire, moyenne. Méthathorax finement et uniformément ponctué, à carènes oblitérées, point d'aréole centrale distincte. Pattes toutes noires, tarses antérieurs quelque peu jaunâtres. Abdomen cylindrique, peu courbé, d'un rouge brique brillant à partir du 2e segment, le premier scabre à son extrémité.

Deux spécimens ♀. L'absence de carènes sur le métathorax rend cette espèce très reconnaissable.

Se distingue surtout du *detritus* par son post-pétiole scabre et ses antennes dont les articles 3 et 4 sont égaux.

**17. Amblytèle vagabond.** *Amblyteles nubivagus*, Cress. *Ichneumon consimilis*, Cress. (nec Wesm.) Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 163, ♀: var. *juxta*, Cress.; *Ich. æqualis*, Prov. Nat. vii, p. 76, ♂.

♂—Long. .68 pouce. Thorax noir, abdomen roux. Tête noire, la face au dessous des antennes, les orbites antérieurs, le chaperon, les mandibules, les palpes, le scape en dessous, jaune. Antennes plus longues que la tête et le thorax réunis, lisses, noires. Thorax finement ponctué, le collier en dessus, les écailles alaires, une ligne suturale en avant, une autre au dessous, l'écusson, jaune; métathorax uniformément ponctué, les carènes polies, l'aréole centrale sub-circulaire, assez grande. Ailes fuligineuses, nervures brunes, stigma jaune. Pattes noires, les trochantins, les 4 cuisses antérieures en avant, les 4 jambes antérieures avec leurs tarses entièrement, les 4 hanches antérieures, la moitié basilaire des jambes postérieures, avec leurs tarses excepté à l'extrémité des articles, jaune. Abdomen opaque, ponctué, étroit, à côtés égaux, d'un roux uniforme à l'exception du 1er segment qui est noir avec 2 petites taches jaunes latérales à son bord postérieur et aculé au sommet.—C.

Var. segments 2 et 3 jaunes, oranges à la base; 2 petites lignes jaunes sur le dos du mésothorax.

**18. Amblytèle presque roux.** *Amblyteles subrufus*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 168, ♀.

♀—Long. .50-.55 pce. Robuste, d'un roux ferrugineux varié de noir. Antennes courtes, robustes avec un anneau pâle plus ou moins distinct, l'extrémité brune. Thorax finement ponctué avec les flancs et les environs de l'écusson, noir, ce dernier plus pâle, poli, brillant, métathorax à carènes obsolètes. Ailes hyalines-jaunâtres, le stigma

fauve. Pattes rousses, sans taches, les hanches postérieures noires. Abdomen fusiforme, les segments 2, 3 et 4 souvent marginés de noir à la base, le post-pétiole finement aciculé, les gastrocelles petits, foveiformes.—C.

**19. Amblytèle à-sutures-noires.** *Amblyteles suturalis*, Say.  
Am. Ent. *Ichneumon propinquus*, Cress. Proc. Ent. Soc. Phil. iii, p. 172, ♀.

♀—Long. .45–.55 pce. Entièrement ferrugineux avec les sutures du thorax et une étroite bande à la base des segments abdominaux 2, 3 et 4. noir. Antennes rousses à la base, pâles au milieu et brunes à l'extrémité. Ailes hyalines-jaunâtres, le stigma fauve. Thorax n'ayant du noir que dans les sutures. Hanches rousses de même que les pattes. Abdomen ovale oblong, les segments 2, 3 et 4 avec une étroite bande noire à la base.—C.

Très rapproché du précédent et n'en serait peut-être qu'une variété.

*A continuer.*

---

## LES MINÉRAUX CANADIENS.

PAR LE DR. J. A. CREVIER, MONTRÉAL.

(Continué de la page 307 du Vol. X).

### 14. Sels de cobalt.

*Potasse* : précipité qui verdit ensuite.

Ces sels fondus au chalumeau avec du borax, forment des globules bleus (vert de cobalt).

### 15. Sels de Nickel.

*Avec la potasse* : précipité vert-pomme (protoxyde de nickel hydraté).

### 16. Sels de zinc.

*Ammoniaque* : précipité blanc gélatineux (oxyde de zinc hydraté) soluble dans un excès de réactif. Le sulfhy

drate-d'ammoniaque est le précipité en blanc de cette solution.

Si on chauffe ces sels au chalumeau, sur un charbon, avec de la soude, il se forme de l'oxyde jaune qui blanchit par le refroidissement; une solution de cobalt les colore en vert par la chaleur.

#### 17. *Sels d'Étain.*

*Chlorure d'or* : précipité pourpre avec les sels de protoxyde d'étain (pourpre de Cassius).

*Acide sulfhydrique* : précipité brun-foncé avec les sels de protoxyde (proto sulfure), précipité jaune avec l'acide stannique (bisulfure d'étain).

#### 18. *Sels de plomb.*

*Acide sulfurique* : précipité blanc, insoluble dans les acides étendus d'eau (sulfate de plomb). Le sulphydrate d'ammoniaque colore le précipité en noir.

*Chromate de potasse* : précipité jaune (chromate de plomb). En chauffant au chalumeau, avec de la soude, on obtient des globules métalliques très malléables; il se forme sur le charbon un dépôt jaune d'oxyde de plomb.

#### 19. *Sels de bismuth.*

L'eau ajoutée en grand excès à la solution d'un sel de bismuth le décompose; il se précipite en sel blanc basique.

En les chauffant au chalumeau avec de la soude, (soda) on obtient des globules métalliques cassants; et le charbon se couvre d'une petite quantité d'oxyde jaune.

#### 20. *Sels de cuivre.*

*Ammoniaque* : précipé bleu-verdâtre qui se dissout dans un excès du réactif; la solution est bleu intense.

*Le fer* : précipite le cuivre à l'état métallique. En les chauffant au chalumeau, sur un charbon, avec de la soude, on obtient du cuivre métallique que l'on sépare par le lavage.

21. *Sels de mercure.*

*Potasse* : précipité noir de protoxyde de mercure (dans les sels de protoxyde); précipité jaune rougeâtre de bioxyde hydraté dans les sels de bioxyde.

*Acide chlorhydrique* ou *sel marin, chlorure de sodium* : précipité blanc de protochlorure de mercure (calomel) qui noircit par l'ammonique; ce réactif ne précipite pas les sels de bioxyde.

*Protochlorure d'étain* : précipité de mercure métallique par l'ébullition.

*Cuivre* : frotté avec une solution d'un sel de mercure, il devient d'un blanc d'argent (amalgame de cuivre).

22. *Sels d'argent.*

*Acide chlorhydrique* ou *sel marin, sel de cuisine* : précipité blanc, cailleboté, insoluble dans l'acide nitrique, mais soluble dans l'ammoniaque; la lumière le colore en violet puis en noir (chlorure d'argent). Si on les chauffe au chalumeau, sur un charbon, avec de la soude, on obtient des globules brillants et malléables d'argent métallique.

23. *Sels d'or.*

*Protochlorure d'étain* : précipité pourpre (pourpre de Cassius).

*Sulfate de protoxyde de fer* : précipité d'or métallique.

24. *Sels de platine.*

*Potasse* ou *ammoniaque* : précipité jaune, cristallin, (chlorure double de platine et de potassium, ou de platine et d'ammoniaque).

Chauffés au chalumeau, ils se transforment en platine métallique, (ou mousse de platine).

25. *Sels de sesquioxide de chrome.*

*Potasse* : précipité bleu verdâtre, soluble dans un excès du réactif; la solution est vert-foncé.

Chauffés au chalumeau avec du borax (borate de soude) ils forment des globules jaunâtres quand ils sont chauds, et vert foncé après le refroidissement.

26. *Chromates.*

*Acétate de plomb* : précipité jaune (chromate de plomb).

*Acide sulfurique* et *alcool* : transforment la couleur rouge en vert.

27. *Combinaison de l'antimoine.*

*Acide sulfhydrique* : précipité orange (sulfure d'antimoine).

Chauffés au chalumeau avec de la soude, ils forment des globules métalliques cassants ; il se produit une fumée blanche qui se dépose en partie sur le charbon.

28. *Combinaisons arsenicales.*

*Acide sulfhydrique* : précipité jaune (sulfure d'arsenic).  
Chauffés au chalumeau, ils se réduisent en arsenic métallique, sous forme de globules blancs argentins. Avec l'appareil de Marsh, ils forment des taches grises métalliques.

29. *Sulfates.*

*Chlorure de barium* : précipité blanc, insoluble dans les acides chlorhydrique et azotique, (sulfate de Baryte).

*Acétate de plomb* : précipité blanc, insoluble dans les acides étendus (sulfate de plomb).

30. *Sulfites.*

*Acide sulfurique* : dégagement d'acide sulfureux reconnaissable à l'odeur de soufre brûlé.

31. *Phosphates.*

*Chlorure de barium* : précipité blanc soluble dans les acides chlorhydrique et nitrique ou azotique.

*Azotate d'argent* : précipité jaune (phosphate d'argent) soluble dans l'acide azotique et dans l'ammoniaque.

*Sels de magnésie et ammoniaque* : précipité blanc, (phosphate ammoniac-magnésien).

*Molybdate d'ammoniaque* : précipité jaune par la chaleur, en présence de l'acide nitrique.

32. *Borates.*

*Chlorure de barium* : précipité blanc soluble dans les acides chlorhydrique et nitrique.

Décomposés par l'acide sulfurique, ils communiquent à la flamme de l'alcool une teinte verte.

Ils fondent au chalumeau en globules vitreux transparents.

33. *Azotates ou nitrates.*

Bouillis avec l'acide chlorhydrique, ils décolorent l'indigo. La réaction a lieu à froid avec l'acide sulfurique.

Un cristal de sulfate de fer prend une teinte brune quand on l'introduit dans la solution additionnée d'acide sulfurique et froide.

Ils *fusent* sur les charbons ardents.

34. *Chlorates.*

Ils se comportent avec l'indigo comme les azotates : on les distingue à l'odeur de chlore qu'ils répandent quand on y ajoute de l'acide chlorhydrique.

35. *Chlorures.*

*Azotate d'argent* : précipité blanc cailleboté de chlorure d'argent, insoluble dans l'acide nitrique, soluble dans l'ammoniaque ; il se colore en violet, puis en noir à la lumière. Quand la solution est alcaline, on la rend acide par l'acide nitrique, avant d'y ajouter le sel d'argent. Chauffés avec le bioxide de manganèse et l'acide sulfurique, ils dégagent du chlore, reconnaissable à l'odeur.

36. *Iodures.*

*Azotate d'argent* : précipité d'argent peu soluble dans l'ammoniaque.

Chauffés avec le bioxide de manganèse et l'acide sulfurique, ils dégagent des vapeurs violettes d'iode. Ils produisent avec l'empois d'amidon et l'acide azotique, une coloration bleu intense (iodure d'amidon).

37. *Sulfures.*

*L'Acide chlorhydrique* dégage de la plupart d'entre eux de l'acide sulfhydrique facilement reconnaissable à l'odeur d'œufs pourris ; une trace de cet acide suffit pour noircir du papier imbibé d'acétate de plomb (sulfure de plomb).

Chauffés au chalumeau, ils émettent presque tous une odeur d'acide sulfureux caractéristique.

38. *Carbonates.*

*L'acide chlorhydrique* les décompose avec effervescence ; l'acide carbonique qui se dégage est sans odeur.

Un courant de ce gaz trouble l'eau de chaux (carbonate de chaux).

39. *Oxalates.*

*Sulfates de chaux dissous* : précipité blanc (oxalate de chaux).

Chauffés sur une lame de platine, ils se transforment en carbonates sans se carboniser.

40. *Tartrates.*

*Potasse* : précipité cristallin peu soluble de bitartrate de potasse (crème de tartre).

Chauffés sur une lame de platine, ils se carbonisent et émettent une odeur de caramel.

41. *Acétates.*

Si on les chauffe avec l'acide sulfurique, l'action de cette substance déplace l'acide acétique qui est mis en liberté ; on le reconnaît à l'odeur de vinaigre. Si on le chauffe avec l'acide sulfurique et l'alcool, il se forme de l'éther acétique.

Chauffés, ils se décomposent en se carbonisant et émettent une odeur analogue à celle du vinaigre.

N. B. — Chez Mrs. Lyman, Clare & Cie., chimistes et drogistes, Nos. 382, 384 et 386, rue St. Paul, Montréal, on trouvera tous ces réactifs chimiques et tous les corps simples, et appareils dont on a besoin pour les expériences chimiques ou minéralogiques, aux prix de Paris et de New-York.

*A continuer.*

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

**Catalogue de livres Canadiens.**—Le défaut d'espace nous a empêché, depuis plus de deux mois, de mentionner la réception de ce Catalogue. C'est une belle brochure de 22 pages in-8, d'une typographie irréprochable, contenant la liste de 346 ouvrages d'auteurs Canadiens, tenus à la disposition des bibliophiles et autres amateurs par Mr J. O. Filteau, rue Artillerie, Québec. Le prix de chaque ouvrage est annoté dans ce Catalogue, de sorte que tout amateur, sans se déplacer, peut faire venir par la malle les ouvrages annoncés.

Mr Filteau nous fait connaître qu'il donnera chaque année une nouvelle édition de son catalogue, contenant les nouveaux ouvrages Canadiens publiés dans le cours de l'année, si les autres volumes ajoutés à sa librairie ; car ce Mr se charge aussi de la vente des bibliothèques, de l'agence pour la vente ou l'échange de livres etc.

Nous avons parcouru avec un extrême plaisir les titres de ces différents ouvrages, qui forment déjà une masse considérable de documents pour notre histoire, de données pour juger notre littérature, et de base pour apprécier la marche du mouvement intellectuel parmi nos compatriotes.

Nous félicitons bien cordialement Mr Filteau pour ce premier pas dans cette voie nouvelle, et nous lui souhaitons de tout cœur un encouragement suffisant pour pouvoir la continuer, en augmentant tous les jours le fonds mis à la disposition du public. Nous lui suggérerions d'étendre

davantage le cercle de ses opérations, en ouvrant une véritable boutique de bouquiniste ou plutôt un magasin d'échanges de livres de seconde main, comme il en existe déjà en quelques endroits, et notamment à Glasgow, en Ecosse. Il n'est personne qui ne se trouve à avoir dans sa bibliothèque un certain nombre—et souvent considérable—d'ouvrages à peu près sans utilité pour lui; ce sont, par exemple, des ouvrages de science qu'on a achetés et dans lesquels on n'a pas trouvé ce qu'on s'attendait d'y rencontrer; le produit d'ordres envoyés à l'étranger pour des ouvrages dont les titres nous en avaient imposé; des œuvres littéraires une fois lues et qu'on ne se sentirait pas disposé à relire; des ouvrages publiés par souscription et qu'on a payés uniquement pour encourager l'auteur etc. etc. On donnerait volontiers ces différents ouvrages pour la moitié, le tiers, le quart de leur valeur, afin de s'en procurer d'autres dont on tirerait profit. Or c'est à ce besoin que la librairie d'échanges vient répondre.

Le libraire, dans ce commerce, n'est pour ainsi dire qu'un commis dont le pourcentage fait le salaire, puisque le fonds ne lui coûte rien, et même ne lui appartient pas. Chaque amateur apportant des livres, paie une entrée de 25 centins. Ses livres sont cotés aux prix qu'il a voulu lui-même leur apposer. L'apportant peut choisir de suite parmi les livres déjà étalés, des ouvrages pour un montant égal à celui qu'il vient de livrer; mais il doit payer 25 cts au libraire, si l'échange ne dépasse pas \$5; 50 cts, si au dessus de \$5, elle ne dépasse pas \$10; \$1 pour les montants au dessus de \$10 ne requérant qu'un emballage ordinaire, sans emploi de caisse. Il va sans dire que, dans tous les cas, l'achat des livres déjà déposés est toujours facultatif, de même que le paiement des différences dans les lots d'échange. Les livres restés au dépôt sans avoir été échangés dans les 12 mois, paient un pourcentage égal à celui des échanges pour défrayer le libraire de ses frais de garde. De cette façon, aucun lot d'échange, ne fut-ce même que pour une valeur de \$1, n'entre ou ne sort de son magasin sans payer un droit d'au moins 25 cts au libraire. C'est peu de chose, il est vrai, mais il faut considérer que le fonds ne lui coûte

rien, et que les visites pour échanges lui fournissent une foule d'occasions pour le commerce de papeterie qu'il ne manque pas de joindre à son établissement. Il y a à Glasgow un établissement à peu près sur ce pied, qui fait des affaires pour un montant considérable et qui est toujours fort achalandé. Il publie chaque mois, une feuille-catalogue pour l'information de ses pratiques à distance.

Que Mr Filteau ouvre une tel établissement, et nous serons grandement surpris si, avant un mois, il n'a pas des centaines de volumes, de toute valeur, étalés sur ses tablettes à la disposition des amateurs.

---

**Science News.**—Tel est le titre d'une nouvelle publication bi-mensuelle, que Mr S. E. Cassino, de Salem, Massachussets, vient de mettre sur pied. Mr Cassino est connu de tous les naturalistes par sa *Naturalists' Agency* qu'il tient à Salem, depuis plusieurs années. Tout en continuant son agence, il veut, par sa nouvelle publication, apporter son contingent au progrès des sciences autrement que par l'énumération pure et simple des ouvrages qu'il tient à la disposition des naturalistes. Les deux premiers numéros du *Science News* que nous avons reçus contiennent, en outre d'une foule de renseignements se rapportant aux sciences, de nombreux articles originaux fort recommandables. Nous lui souhaitons donc, de tout cœur, succès et prospérité.

Le *Science News* se compose de 16 pages in-8 par livraison, et son prix d'abonnement est de \$2 par année.

---

**Borrowed and Stolen Feathers or a Glance through Mr J. M. Lemoine's latest works "The Chronicles of the St-Lawrence."** J. P. Tardivel.—Le défaut d'espace nous a également empêché jusqu'à ce jour d'accuser réception de cette brochure. 33 pages in-8, imprimée au *Canadien*. Ce sujet intéresse d'autant plus nos lecteurs, que Mr. Lemoine dont il s'agit ici, est un écrivain polygène, ayant déjà fait

plus d'une excursion dans le domaine de l'histoire naturelle.

Mr Tardivel partage son travail en deux parties: dans la première, il nous montre Mr Lemoine couvert des plumes étrangères dont il s'est affublé; et dans la seconde, il nous le fait voir sous son propre plumage.

Sur 380 pages dont se composent *The Chronicles of the St-Lawrence*, Mr Tardivel constate qu'il y en a 215 qui n'appartiennent point à Mr Lemoine, ayant été copiées dans différents auteurs, tantôt avec dû crédit, tantôt avec reconnaissance incomplète ou équivoque de l'emprunt fait, et tantôt par acte de pur plagiat, en incorporant de la prose étrangère dans ses pages, sans laisser même soupçonner la supercherie mise en œuvre.

Mr Tardivel, probablement sans nous avoir lu, fait aujourd'hui à Mr Lemoine, mais d'une manière bien plus sévère, les mêmes reproches que nous lui adressions en 1873, d'aimer trop à faire étalage d'érudition, en empruntant à gauche et à droite; de former des volumes qui n'ont d'original que le soin de dissimuler l'hétérogénéité des différentes pièces qui les composent (1). Nous regrettons pour Mr Lemoine et pour l'honneur de notre littérature, qu'on n'ait pas tenu compte de nos avertissements.

Dans sa seconde partie, Mr Tardivel soutient, appuyant ses avancés de nombreuses citations, que Mr Lemoine, avec son anglais, son français, et le latin qu'il y mêle quelquefois, n'est qu'un brasseur de langues, faisant un étrange abus des expressions de chacune, ne respectant pas même les règles de leur grammaire; et il se résume en concluant que Mr Lemoine est un servile traducteur, un grand emprunteur, un plagiaire sans scrupule et un mauvais (cri-vailleux) (*wretched scribbler*) un faiseur de livres, mais non un auteur.

La conclusion peut être considérée comme trop sévère, mais personne ne peut nier que les preuves à l'appui, produites par Mr Tardivel, ne sont pas sans valeur.

La critique judicieuse des œuvres littéraires, lorsqu'elle est faite sans passion, ne peut être que fort avantageuse à

(1) Voir *Le Naturaliste*, vol. V, p. 165.

la littérature de tout pays. Elle est au progrès des lettres ce que sont ces jetées que l'on construit dans les plaines basses, contre les débordements de ces fleuves puissants, que le moindre orage gonfle subitement et emporte hors de leur lit; elle prévient les écarts, réprime les emportements, cet enthousiasme irréfléchi pour les phrases sonores ou d'heureux arrangements de mots; ramène au respect des règles de la grammaire, et surtout force à penser avant d'écrire. Mais avant tout et pardessus tout la critique apprend à respecter la propriété d'autrui; l'oubli de ce devoir est un crime qu'elle ne pardonne jamais.

Nous devons féliciter Mr Tardivel du courage qu'il a montré, en plus d'une circonstance, en exerçant son talent de critique, tant par amour pour des principes qu'on paraissait méconnaître, que par honneur pour notre littérature, dont les exigences étaient foulées aux pieds. Il est toujours pénible d'avoir à reprocher des défauts, car quelque ménagement qu'on y apporte, on est presque sûr que l'orgueil froissé cherchera à s'en venger de quelque façon. Mais lorsque, comme dans le cas de Mr Lemoine, on ne fait qu'imprimer ce qui se dit tout haut partout, il n'y a à redouter que de se montrer trop sévère, de viser plutôt à la disparition qu'à l'amendement d'écrivains qui, en s'observant davantage, peuvent rendre encore d'éminents services. Pour notre part, nous serions chagrin si la verte leçon de Mr Tardivel allait produire ce dernier effet sur Mr Lemoine, car nul doute qu'en se montrant plus scrupuleux pour rendre à chacun ce qui lui appartient, ce Monsieur ne puisse rendre encore d'utiles services à notre littérature.

---

## LE CHIEN ET SES PRINCIPALES RACES.

(Continué de la page 314 du vol. X).

Nous reprenons maintenant la discussion de notre problème. Pour procéder d'une manière plus catégorique, et en même temps plus sûre et plus intéressante pour le

lecteur, nous ferons successivement l'exposé des différentes doctrines, en citant textuellement les auteurs; puis nous ferons suivre chacun de ces exposés, des observations et des critiques nécessaires, afin d'arriver par là à nous former sur le sujet, l'opinion la plus raisonnable, la plus scientifique et la plus vraie.

Parmi les auteurs qui soutiennent la pluralité d'espèces pour le chien, Giebel est un des plus remarquables et des plus ardents; écoutons-le lui-même défendre sa thèse :

“ Trouvons-nous chez les chiens domestiques des variations héréditaires dans les caractères dominateurs, dans la dentition et les organes digestifs, dans les organes des sens, dans la forme des pattes, nous les regarderons comme appartenant à des espèces différentes, établies sur des caractères non pas artificiels mais naturels; or, il en est ainsi; et il suffit pour s'en convaincre de comparer entre eux le chien d'Islande, le caniche, le bouledogue, le chien-loup, le lévrier, le terre-neuve, le basset.

“ La taille varie plus entre les diverses races de chiens qu'entre les espèces de n'importe quel genre de carnassiers. Les chiens les plus petits n'atteignent pas la grosseur de la tête des plus gros. La couleur du pelage varie chez les chiens, du blanc au noir et au roux. Les poils sont tantôt raides et hérissés, tantôt fins, soyeux, laineux, lisses ou crépus; quelquefois rares, manquant même complètement. La forme extérieure n'est pas moins variée. Le chien-loup a les oreilles petites, dressées, le chien de chasse les a larges et pendantes, l'épagneul longuement poilues, plus grandes que le reste de la tête. Comparons la tête allongée, mince, pointue du lévrier, et la tête grosse, courte du carlin; considérons les formes si variées du museau, du nez, des lèvres, du front, de l'œil, de la queue; mettons en parallèle les petites pattes du bichon et les pattes vigoureuses du dogue, les jambes élancées du lévrier et les pattes courtes et courbées du basset, les griffes de celui-ci et les ongles larges et obtus du chien de berger; partout nous trouverons les différences les plus considérables.

“ Des différences non moins grandes se montrent dans la structure interne; et dès le premier abord, le naturaliste

est frappé par les formes variées qu'offrent les dents, le crâne, le squelette. La dent carnassière est tantôt plus grande, tantôt plus petite que les deux autres molaires ensemble, tantôt elle leur est égale. Quelquefois la dernière molaire supérieure, ou la première fausse molaire manque. Le reste de la structure du crâne offre des différences analogues. On y trouve toutes les configurations depuis la forme ronde jusqu'à la forme aplatie

“ On n'observe pas moins de différences dans la forme de la queue, des membres, du tronc même pris en général, ou dans chacun des os qui le composent. Il y a de plus à remarquer que certaines races de chiens ont aux pattes de derrière, cinq orteils à squelette parfaitement développé, tandis que les autres chiens, n'ont au lieu du cinquième orteil qu'un tubercule charnu, sans trace de squelette.

“ Les chiens présentent aussi de grandes différences dans leurs mœurs et dans leur genre de vie. Les uns sont omnivores, les autres ont une nourriture végétale, d'autres une nourriture animale. Les chiens des mers du sud se nourrissent de plantes, les chiens des Kamtchadales et des Esquimaux, de poissons; les chiens de l'île de Juan Fernando ne se nourrissent que de phoques; et parmi nos chiens domestiques, ne remarquons-nous pas que telle race préfère la viande, telle autre les légumes ?

“ Le caractère sauvage et méchant du chien du Puna, du dingo, du chien de Java, forme le contraste le plus frappant avec le caractère si doux du caniche. Quelle différence entre l'intelligence si éminemment susceptible de ce même caniche et la bêtise du chien de garde ordinaire !

“ La distribution géographique n'est pas la même : il n'y a pas une patrie commune à toutes les races. La Nouvelle-Hollande a le dingo; l'Amérique du Nord a son chien domestique propre comme l'Amérique du Sud.

“ Le naturaliste qui différencie les espèces par la couleur du pelage, la taille, les mœurs, la structure du crâne, la forme des dents, la patrie, etc., devra donc considérer les diverses races de chiens comme formant autant d'espèces naturelles différentes.”

Telle est la thèse, l'argumentation, la conclusion de Giebel. Et certes, il serait difficile de présenter d'une manière plus avantageuse les innombrables variations du chien domestique.

Que faut-il penser de cette doctrine ? Nous laisserons le lecteur en juger lui-même d'après les principes énoncés plus haut : il nous suffira de rappeler le fait que toutes les races de chien, sans en excepter une seule, se croisent spontanément entre elles et engendrent des produits qui sont eux-mêmes féconds indéfiniment. Ceci est une vérité proclamée par l'expérience, par l'observation de tous les siècles, et de tous les pays du monde. Pourquoi est-il si difficile aux amateurs de conserver les races dans toute la pureté du type, si ce n'est parce que se croisant entre elles, elles s'altèrent mutuellement et se corrompent ? Il est donc évident d'après cette seule considération, que tous les chiens domestiques appartiennent à une seule et même espèce.

“ En définitive, dit Buffon, il ne reste rien de constant, rien de commun à ces animaux que la conformité de l'organisation intérieure et la faculté de pouvoir tous produire ensemble ; et comme ceux qui diffèrent le plus les uns des autres à tous égards, ne laissent pas de produire des individus qui peuvent se perpétuer en produisant eux-mêmes d'autres individus, il est évident que tous les chiens, quelque différents, quelque variés qu'ils soient, ne font qu'une seule et même espèce.” Giebel n'est pas sans avoir vu cette conséquence ; mais par une inconséquence malheureuse, au lieu de voir dans le croisement fécond des diverses races, une preuve de l'unité de l'espèce, il prétend au contraire démontrer par là que des espèces réellement distinctes peuvent s'unir entre elles et engendrer ; et appuyé sur ce fait, il s'élève contre la doctrine de l'indépendance et de la stabilité des espèces. “ Les chiens domestiques, dit-il, nous sont une preuve évidente de la fécondité des hybrides.” Or, c'est bien le cas de dire : *abyssus abyssum invocat* ; car si c'est un abîme de nier l'unité de l'espèce chien, c'en est une autre bien plus profonde de nier la distinction et la fixité des espèces ; et le premier appelle

naturellement le deuxième, vu que tous les chiens se fécondent entre eux.

Et d'ailleurs, Giebel a-t-il raison de tant insister sur les variations des différentes races de chien ? Ces variations portent-elles sur des caractères essentiels, ou sur des caractères accessoires ? On comprend en effet, que la multiplicité des races dans une espèce et la multiplicité des différences dans toutes ces races, ne constituent pas une raison contre l'unité de l'espèce, si ces différences ne portent que sur de points secondaires, et si ces races, quant aux caractères essentiels, ne laissent pas que de se ressembler parfaitement.

Eh ! bien, nous voulons faire parler ici l'illustre Cuvier.

“ Les effets les plus marqués de l'influence de l'homme se montrent, dit-il, sur l'animal dont il a fait le plus complètement la conquête, sur le chien, cette espèce tellement dévouée à la nôtre, que les individus mêmes semblent nous avoir sacrifié leur *moi*, leur intérêt, leur sentiment propre. Transportés par les hommes dans tout l'univers, soumis à toutes les causes capables d'influer sur leur développement, assortis dans leurs unions au gré de leurs maîtres, les chiens varient par la couleur, par l'abondance du poil, par leur nature ; par la taille qui peut différer comme 1 à 5 dans les dimensions linéaires, ce qui fait plus du centuple de la masse ; par la forme des oreilles, du nez, de la queue ; par la hauteur relative des jambes ; par le développement progressif du cerveau, d'où résulte la forme même de leur tête, tantôt grêle, à museau effilé, à front plat ; tantôt à museau court, à front bombé, au point que les différences apparentes d'un mâtin et d'un barbet, d'un lévrier et d'un doguin, sont plus fortes que celles d'aucunes espèces sauvages d'un même genre naturel ; enfin, et ceci est le maximum de variation connu jusqu'à ce jour dans le règne animal, il y a des races de chien qui ont un doigt de plus au pied de derrière avec les os du tarse correspondants, comme il y a dans l'espèce humaine quelques familles sexdigitaires.

“ *Mais dans toutes ces variations, les relations des os restent les mêmes, et jamais la forme des dents ne change d'une ma-*

*nière appréciable* ; tout au plus, y a-t-il quelques individus où il se développe une fausse molaire de plus, soit d'un côté, soit de l'autre."

Une telle autorité tranche absolument la question. Les différences entre les races de chien portent sur les caractères accessoires ; toutes les races se ressemblent quant aux caractères essentiels, tels que *la relation des os, la forme des dents* ; et si, par un accident tout-à-fait extraordinaire, il se développe un doigt de plus au pied de derrière, chez certaines races, celles-ci ne doivent pas être plus rejetées en dehors de l'espèce, que ne le sont de l'espèce humaine les familles ayant six doigts soit aux mains soit aux pieds.

Quant à l'argument tiré par Giebel de la distribution géographique du chien, il faut dire que cet argument est de la plus grande faiblesse ; car en premier lieu, c'est une chose reconnue que le chien est un animal parfaitement cosmopolite, n'ayant de prédilection pour aucun endroit du globe, pouvant comme l'homme, vivre et se propager dans tous les climats ; et en second lieu, si certaines races paraissent localisées, restreintes à telles ou telles régions, cela est dû évidemment à ce que ces races, comme toutes les autres d'ailleurs, ont pris un caractère propre, sous l'influence des peuples qui les possèdent, et se conservent ainsi à peu près pures, n'ayant l'occasion, ni d'être mêlées à des variétés étrangères, ni d'être transportées à de grandes distances.

Voilà pour la première opinion. .

(*A continuer*).

---

## ENTRE BOTANISTES.

---

Mr le Rédacteur,

Pendant le printemps et l'été qui viennent de s'écouler, nous avons eu à constater beaucoup de choses nouvelles, intéressantes et étranges, dans toutes les branches. Ainsi les géologues s'extasient devant les restes paléonto-

giques des montagnes rocheuses ; les astronomes reçoivent avec la joie du père de l'enfant prodigue la planète Vulcan qui s'est retrouvée ; enfin les météorologistes s'épuisent en spéculations sur la corona solaire, les taches du disque et leur influence climatérique.

Le botaniste, sans creuser dans les entrailles de la terre pour se perdre dans les mystères de la création, sans s'élançer dans les espaces célestes pour ramener à la science un enfant égaré ; peut, cependant, voir couronner de succès ses courses et ses fatigues, et satisfaire dans les bois, les vallons et les champs, son amour pour la nature.

J'ai cru, Mr le rédacteur, intéresser et vous et vos lecteurs par ces quelques notes que j'ai recueillies dans le journal de mes herborisations. Trop peu savant pour écrire un article sur mes observations, j'ai préféré donner jour à mes idées sous la forme d'une causerie épistolaire. Là je ne serai pas obligé d'entrer en explications savantes que.....je ne saurais nullement donner.

Tout le monde se rappellera de notre dernier hiver,—jan.ais on n'en vit de pareil pour sa clémence—et le printemps ne tarda pas à venir chasser du pays ce qui s'y trouvait de neige et de glace. Dès le 3 Avril, la température à midi s'élevait jusqu'à 48° F., et ce jour là, les fleurs de l'*Acer Rubrum* s'ouvraient déjà. Après quelques jours de froid, l'on vit fleurir les Hépatiques et l'*Ulmus Americana*, suivi de près par les Erythrones, la Trille, et la Claytonie.

Me rappelant de ma découverte de l'année dernière, j'ai voulu me procurer quelques échantillons du *Daphne Mezereum* que j'avais trouvé dans une partie peu fréquentée de la montagne de Montréal. Je voulais aussi faire constater par un ami son identité, et me rendre compte d'un événement qui m'avait tant intrigué. Le 16, journée chaude et belle, je me rendis à l'endroit, croyant même y aller de trop bonne heure, cependant la plante était couverte de fleurs, et répandait autour d'elle un parfum délicieux. Elle était grande de deux pieds et demi, et paraissait avoir déjà plusieurs années d'existence. J'ai cherché

avec grand soin dans le voisinage, et je suis certain qu'elle ét. it la seule de l'espèce, sauf quelques petits individus qui pou-saient à l'ombre de la grande. Elle se trouvait dans les bois, sur aucun sentier, et parfaitement isolée de toute habitation.

Tout ceci m'a fort intéressé. D'abord, parce que ma découverte semble être unique dans les annales botaniques du pays. Gray, l'auteur Américain, qui a coutume dans sa flore de noter toutes les plantes échappées à la culture, n'en parle pas. Il en est de même pour le catalogue des plantes canadiennes publié par M. Macoun, de Belleville. Ensuite l'isolement complet, l'absence d'autres individus de la même espèce, et sa rareté dans les jardins, me confirment dans l'opinion qu'échappée à la culture ou non, la plante n'en est pas moins une nouvelle acquisition pour notre flore, qu'elle lui appartient réellement, puisqu'elle se perpétue d'elle même et sans aucun soin.

Il n'est pas impossible toutefois que la plante soit indigène au pays, et cependant très rare. Telle est, par exemple, la *Calluna vulgaris*, le Healtier d'Europe que l'on a trouvé dans le Maine et le Massachusetts. Telle aussi la Valérianne et l'Arnica, que vous avez trouvées la première à Somerset, la seconde à St. Joachim.

Pendant les mois de Juillet et Août, je suis allé résider à Cacouna. C'est là que j'ai trouvé plusieurs plantes intéressantes. Entre autres : l'*Habenaria dilatata*, la *Drosera rotundifolia*, la *Sarracenia purpurea*, l'*Euphrasia officinalis*, etc.

Parmi les plantes que l'on pourrait appeler alpines, j'ai rencontré le *Rhinanthus crista-galli*, la *Primula farinosa* qui abondent sur le "Gros Cacouna", l'*Aralia petrea* qui poussait sur les bords de la mer, et le *Saxifraga aizoon* que j'ai cueilli sur le bord des chutes à la Rivière du Loup.

Vers la fin de Juillet, j'ai trouvé à Cacouna, croissant sur le rivage, la *Statice limonium* var. *Carolinianum*, plante de la famille des *Plombaginées*, qui n'est pas mentionnée par vous dans votre flore, mais que Gray donne comme indigène aux côtes du Maine. C'est delà probablement qu'elle est venue.

En même temps, j'ai trouvé dans un marais une jolie plante de la famille des *Scrophularinées*, genre *Pedicularis*, mais l'espèce n'est donnée ni par vous, ni par Gray. J'ai cru devoir la regarder, vu l'arrangement des fleurs, comme la *Pedicularis racemosa*, une des sept de ce genre qui sont énumérées dans le catalogue de Macoun (1). Le jour suivant, mon frère a cueilli sur les rochers qui avoisinent la mer, une autre inconnue. Je n'ai pas eu grande difficulté à la placer parmi les *Saxifragées*, mais là j'ai dû rester. Comme vous avez des échantillons des deux plantes, j'attends avec intérêt le résultat de votre analyse (2).

Dans le cours de mes herborisations, j'ai souvent été frappé par la grande différence entre la flore d'en bas de Québec et celle du voisinage de Montréal, même sous des aspects de terrain qui se correspondent. Ainsi en comparant le registre que j'ai tenu l'année dernière pendant mon séjour à Ste Anne, bout de l'Isle, avec celui de cette année, j'ai constaté ce qui suit : Autour de Montréal, il y a plus de familles et d'espèces, les plantes atteignent une taille plus élevée, et les couleurs sont plus vives. Par exemple la *Lobelia cardinalis*, quoique très commune sur les rives de l'Ottawa, est entièrement inconnue dans le bas, du moins, à ce que j'ai pu voir (3). Les trois familles les mieux représentées étaient dans l'ordre suivant : pour le haut, les Composées, les Scrophularinées et les Renonculées ; en bas, les Composées, les Scrophularinées et les Rosacées. Dans ce calcul, j'ai dû omettre les Fougères, les Cypéracées et les Graminées, familles que j'ai un peu négligées.

Mon frère qui s'occupe d'entomologie, a trouvé peu de coléoptères à Cacouna, ces messieurs, paraît-il, ont peur du *salin* ; pour ma part, je n'ai pas eu à en dire autant de la flore.

(1) Nous n'avons vu dans l'échantillon transmis, que l'espèce *Canadensis*, très commune dans tout le bas du Fleuve. Ce qui nous ôte tout doute sur son identité, ce sont les 2 dents que porte la lèvre supérieure de la corolle près de son sommet.—Le Réd.

(2) L'état dans lequel nous est parvenu l'échantillon en question, ne nous a pas permis de l'identifier d'une manière certaine.—Le Réd.

(3) La *Lobelia cardinalis* se trouve au CapRouge.—Le Réd.

En terminant, Mr le rédacteur, je dois vous dire que si ma lettre a été un peu longue, la faute en est à la nature, qui a donné à notre beau pays, une flore si vaste, si belle et si intéressante.

L. D. MIGNAULT.

Montréal, Novembre, 1878.

---

## NÉCROLOGIE.

La Province de Québec vient de perdre l'un de ses citoyens les plus distingués, dans la personne du Dr. J. B. Meilleur, qui s'est éteint à Montréal le 6 Décembre dernier, à l'âge de 82 ans et 7 mois.

On sait que le Dr Meilleur fut l'un des fondateurs du collège de l'Assomption. Il fut aussi le premier Surintendant de l'éducation en cette Province, et réussit, malgré mille obstacles, à mettre la loi en opération partout, et à donner à notre système d'éducation cette base solide qui lui a permis de signaler chaque année par de nouveau progrès.

Elu membre de la Chambre d'assemblée en 1834, dès l'année suivante, il obtenait du gouvernement une allocation pour la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, dont il fut aussi l'un des fondateurs. Il s'était senti, dès sa jeunesse, un goût prononcé pour l'histoire naturelle; la géologie et la minéralogie surtout avaient capivé son attention; et c'est bien à regret qu'il se vit forcé d'abandonner ces études, pour remplir les devoirs publics importants dont il fut chargé.

Le Dr Meilleur a montré un attachement constant à la jeunesse, qu'il était toujours prêt à aider de ses conseils et souvent aussi de sa bourse. La société des étudiants lui était toujours des plus agréables. Que de fois, dans les visites que nous lui faisons à Québec, nous l'avons trouvé en compagnie d'élèves de l'Université Laval, qui venaient lui offrir leurs hommages et leur vénération, en échange de l'affection qu'il leur portait.

Citoyen intègre, homme instruit, caractère des plus aimables, il su se gagner l'affection de tous ceux qui l'ont connu.

---